

7 avril 2023

Financement des entreprises – France • Février 2023

La croissance des crédits aux SNF est toujours très dynamique

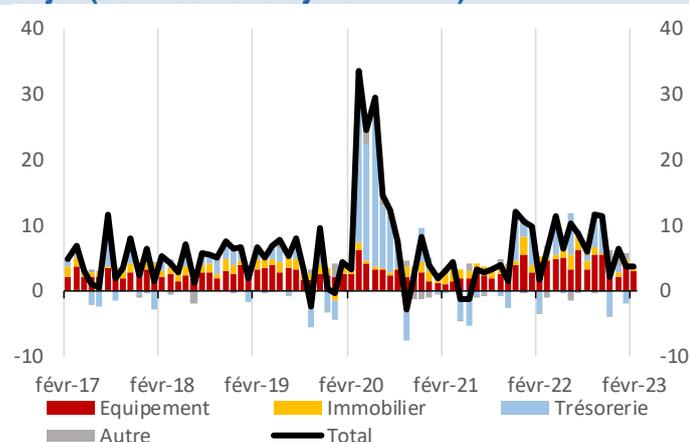
- À fin février 2023, la croissance de l'encours des crédits bancaires accordés aux sociétés non financières (SNF) s'élève à + 6,9 % en rythme annuel, en légère augmentation par rapport à janvier (+ 6,8 %). Cette dynamique est toujours portée par les crédits à l'investissement dont la croissance annuelle se maintient à un niveau élevé (+ 7,3 % en février) mais aussi par les crédits de trésorerie dont le taux de croissance en février est supérieur à celui constaté en janvier (+ 5,7 %, après + 4,6 %).
- Indépendante de la taille des entreprises la croissance des encours de crédit par secteur montre en revanche une tendance différente selon les secteurs d'activité entre d'une part l'hébergement/restauration et les industries manufacturières qui se désendettent, et d'autre part le reste des secteurs dont les encours de crédit progressent.
- Le taux moyen des crédits bancaires continue à augmenter en février (3,68 %, après 3,45 % en janvier), celui des émissions de titres de dette ayant quant à lui fortement progressé, effaçant la baisse de janvier (4,31 %, après 3,96 % en janvier et 4,33 % en décembre). Alors qu'il s'était resserré en janvier 2023, l'écart entre le coût de financement par crédit bancaire et celui par émission de dette s'accroît donc à nouveau.

1 - Vue d'ensemble des SNF : Encours et flux en Mds €, taux de croissance annuel et coût en %

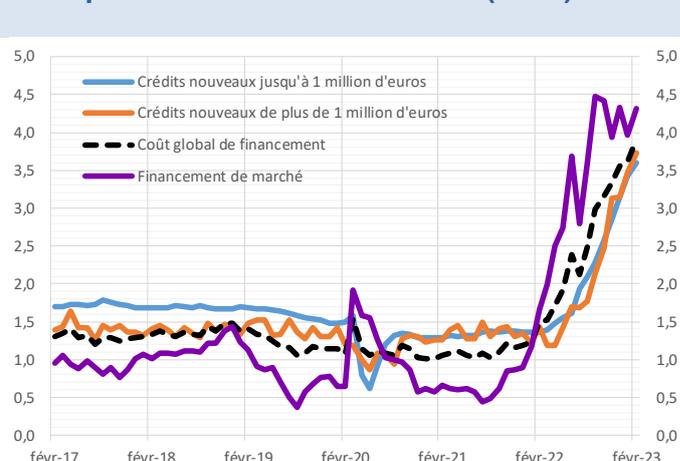
(données non cvs) ^W

	fév-23			Taux de croissance brut			Coût (taux d'intérêt annuel)		
	Encours	Flux nets sur 12 mois	Flux brut sur 12 mois (production)						
				déc-22	janv-23	fév-23	déc-22	janv-23	fév-23
Financement des SNF	2 029,4	85,4		4,4	4,1	4,4	3,55	3,62	3,90
Financement par crédit bancaire	1 333,2	86,4	370,1	7,4	6,8	6,9	3,14	3,45	3,68
Investissement	923,5			7,5	7,6	7,3			
Équipement	583,4			9,5	9,7	9,3			
Immobilier	340,2			4,4	4,3	4,1			
Trésorerie	339,2			7,4	4,6	5,7			
Autres	70,4			5,9	7,0	7,8			
Crédits <= 1 million €			124,8				3,14	3,42	3,60
Crédits > 1 million €			245,3				3,14	3,47	3,72
Financement de marché	696,2	-1,0		-0,9	-0,8	-0,2	4,33	3,96	4,31

Variations mensuelles d'encours de crédits par objet (données cvs-cjo en mds€) ^W



Coût par source de financements (en %) ^W



-1-



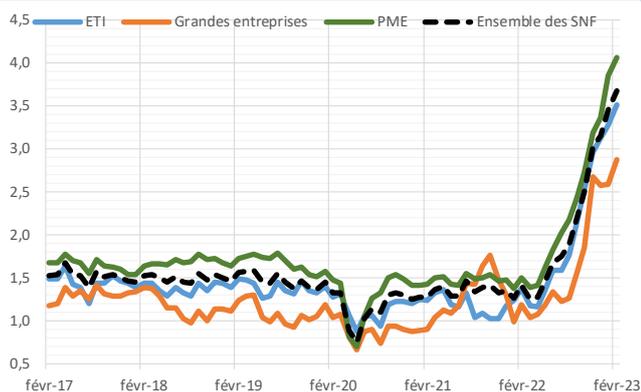
2 – Crédits bancaires par taille de SNF ^W

- Les taux de croissance sur un an du crédit demeurent élevés pour toutes les tailles d'entreprises, avec toutefois un léger tassement pour les PME à + 5,2 % à fin février 2023 contre + 5,5 % à fin décembre 2022 et fin janvier 2023.
- Le taux de croissance annuelle du crédit pour les grandes entreprises repart à la hausse (+ 13,0 %), après une diminution constatée entre décembre 2022 (+ 15,8 %) et janvier 2023 (+ 12,2 %). Ce mouvement global pour cette catégorie d'entreprises masque toujours deux tendances inverses : une diminution des encours de crédit entre janvier 2023 et février 2023 portée par quelques grandes entreprises, et une croissance de ces encours pour l'ensemble des autres.

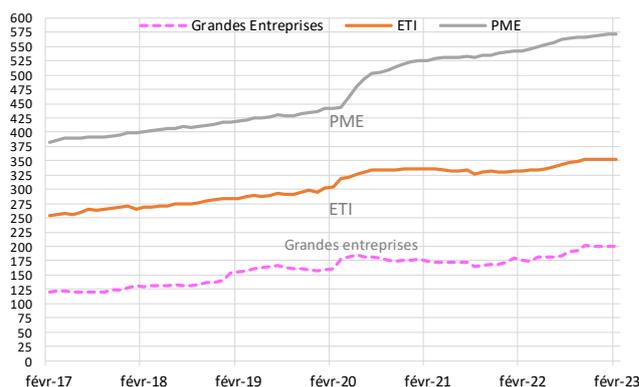
	Encours en Mds €	Taux de croissance brut annuel en %			Coûts en % (taux d'intérêt annuel)		
	févr-23	déc-22	janv-23	févr-23	déc-22	janv-23	févr-23
Total SNF	1 333,2	7,4	6,8	6,9	3,14	3,45	3,68
<i>dont:</i>							
- PME	571,4	5,5	5,5	5,2	3,36	3,85	4,06
- ETI	352,6	6,7	6,3	6,3	3,12	3,28	3,51
- Grandes entreprises	199,6	15,8	12,2	13,0	2,57	2,59	2,88

Note de méthode : Les crédits totaux aux sociétés non financières (SNF) sont mesurés à partir des données des bilans bancaires, qui fournissent de l'information « macro », c'est-à-dire exhaustive (toutes les entreprises à partir des crédits au premier euro), avec certaines ventilations selon la nature du crédit. En parallèle, sur base réglementaire, les établissements de crédit et les entreprises d'investissement doivent déclarer par bénéficiaire (information « micro ») au Service Central des Risques de la Banque de France (SCR) les concours accordés dès-lors qu'ils dépassent 25 000 €. Cette collecte est progressivement abandonnée au profit de la collecte AnaCredit, sauf pour les banques de petite taille qui ne seront pas assujéties à cette déclaration, pour respecter la « proportionnalité » entre l'importance économique de la banque et les contraintes de ses obligations déclaratives. Cette collecte « micro », assez large mais non-exhaustive, offre l'avantage de pouvoir adopter les notions d'entreprise et de catégorie d'entreprise définies par le décret n° 2008-1354 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique (décret d'application de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie - LME). La différence résiduelle entre le total par taille d'entreprise et le total SNF s'explique pour l'essentiel par ces différences de champs et par les unités légales ne pouvant être affectées dans une catégorie de taille selon les critères de la LME (« SCI et divers »).

Taux d'intérêt par taille d'entreprises (en %) ^W



Encours de crédits mobilisés par taille d'entreprises (en mds €) ^W





3 – Crédits bancaires par secteur** (encours en mds €, taux de croissance annuel en %) ^W

- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est toujours forte pour les secteurs des conseils et services aux entreprises (+ 15,2 %), de l'information et de la communication (+ 12,0 %) et des activités immobilières (+ 9,8 %). Le désendettement du secteur de l'hébergement et de la restauration (- 3,2 % après -1,9 %) se poursuit. La hausse du financement bancaire des activités industrielles s'accélère au mois de février (+ 6,7 %, après +5,3 % en janvier 2023), hors industrie manufacturière. A l'inverse, le taux de croissance des encours de crédit dans le secteur de la construction ralentit, pour passer de + 8,7 % en janvier à +5,6 % en février 2023.

	mobilisés			mobilisés et mobilisables		
	Encours	Taux de croissance en %		Encours	Taux de croissance en %	
	févr-23	janv-23	févr-23	févr-23	janv-23	févr-23
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	63,0	4,7	4,2	72,7	5,9	5,4
Toutes industries (BE)	167,1	5,3	6,7	258,9	2,9	5,0
- dont industrie manufacturière (C)	117,1	-0,5	-1,7	182,6	-0,5	-0,4
Construction (FZ)	75,6	8,7	5,6	115,3	6,2	4,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	184,3	3,3	4,3	254,9	4,5	4,0
Transports et entreposage (H)	57,9	0,3	0,7	71,3	1,4	1,3
Hébergement et restauration (I)	48,5	-1,9	-3,2	53,3	-1,7	-2,6
Information et communication (JZ)	34,2	13,5	12,0	56,9	7,1	5,1
Activités immobilières (LZ) (*)	520,4	10,1	9,8	575,8	10,8	10,1
Conseils et services aux entreprises (MN)	100,4	15,1	15,2	128,8	13,3	12,7
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	59,3	1,5	0,9	68,1	-0,2	-0,5
Holdings	22,5	28,2	27,3	26,9	26,1	24,3

(*) Y compris sociétés civiles immobilières

(**) Sur la différence entre le total SNF et le total entreprises, cf. note de méthode